MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Action sociale infos

Juin/Juillet 2025

La lettre d'information de l'action sociale du ministère de l'Intérieur

A LA UNE

Les Journées de la sécurité routière du 12 au 16 mai 2025

Sécurité routière au travail : deux journées de sensibilisation avec Wimoov





Dans le cadre de la Semaine de la sécurité routière au travail, les 13 et 15 mai 2025, le ministère de l'Intérieur a accueilli une action de prévention conduite par l'association Wimoov sur le site Lumière.
Cette structure, experte en mobilité inclusive depuis 25 ans, accompagne tous les publics vers une mobilité plus sûre, durable et autonome.

L'intervention avait pour objectif de sensibiliser les agents aux risques routiers, qu'ils soient liés à la vie professionnelle ou personnelle. Au total, près de 60 agents ont été directement impliqués dans les animations proposées, et une dizaine d'autres ont été sensibilisés de manière indirecte.

Des ateliers variés et interactifs

Wimoov a proposé plusieurs modules de prévention adaptés aux enjeux actuels :

- **Tapis de simulation :** permettant de prendre conscience des effets de l'alcool, du cannabis ou de la fatigue sur les capacités sensorielles, notamment pour les piétons.
- **Quiz sur les risques routiers professionnels :** abordant les causes d'accidents fréquentes (vitesse, inattention, téléphone au volant, équipements de sécurité).
- **Roue de la mobilité responsable :** un quiz interactif pour tester et rafraîchir ses connaissances sur le code de la route, les bons réflexes à vélo, en trottinette, ou à pied.

L'approche ludique a été très appréciée des participants, qui ont souligné la pertinence de l'expérience. Parmi les retours entendus : « Très bonne mise en situation avec les lunettes », ou encore « Très impactant ».

Une action qui s'inscrit dans une démarche globale

Au-delà de la sécurité routière, cette action s'inscrit dans un engagement plus large en faveur de la **mobilité durable et responsable,** au cœur des politiques publiques depuis la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Wimoov rappelle qu'en France, plus de 15 millions de personnes sont confrontées à la précarité mobilité, et que la sensibilisation est un levier essentiel pour changer les comportements.

En parallèle, la déléguée interministérielle à la Sécurité routière, s'est aussi emparée de 2 journées dédiées à la prévention du risque routier professionnel : **le lundi 12 mai à l'amphithéâtre de Lumière et le jeudi 15 mai à l'Hôtel Beauvau.**



Organisée sous la direction du Haut fonctionnaire à la sécurité routière au ministère de l'Intérieur, Christian Gravel, l'Hôtel de Beauvau s'est transformé en une immense scène de théâtre permettant d'amener la thématique de la prévention de façon interactive et humoristique à travers une « Enquête party ». Cette dernière, animée par des comédiens, dans un format proche de l'enquête policière a permis à une centaine d'agents du ministère d'être sensibilisés aux principaux facteurs de risque sur la route.

Dans la cour d'honneur, les agents ont pu participer à d'autres ateliers de prévention : mur de réflexes proposé par l'association Stef Cares, un atelier testochoc installé par la Macif, mais aussi un bar-cocktail sans alcool.

Protection sociale complémentaire (PSC) en santé : le déploiement se précise au ministère

La PSC en santé deviendra obligatoire pour l'ensemble des agents de la fonction publique de l'État à compter de 2026 et vise à renforcer la couverture santé en complétant les remboursements de la Sécurité sociale.

Qu'est-ce que la PSC en santé ?

La PSC en santé concerne tous les agents civils du ministère de l'Intérieur : fonctionnaires, ouvriers de l'État et agents contractuels. Elle prend en charge, en complément de la Sécurité sociale, une partie des dépenses liées aux soins médicaux, hospitaliers, dentaires, optiques, etc.
Cette couverture est obligatoire, sauf dans certains cas spécifiques de dispense prévus par la réglementation.

Un opérateur sélectionné pour vous accompagner

C'est la **Mutuelle générale de la Police (MGP)** qui a été retenue à la suite d'un appel d'offres.

Les grandes échéances à venir

> Mi-septembre 2025 :
Lancement de la campagne de demandes de dispenses et de finalisation des adhésions.

Chaque agent devra se connecter sur une page dédiée du site internet de la **MGP** afin de finaliser son adhésion au contrat collectif et, le cas échéant, faire adhérer ses ayants droit (conjoint, enfants …).
Il sera également possible de souscrire à une option afin de renforcer les garanties.
Les agents souhaitant obtenir une dispense à l'obligation d'adhérer pourront également effectuer leur demande à ce moment-là et ne seront donc pas affiliés.
Un courriel détaillant toutes les modalités pratiques sera adressé à tous.

> 31 octobre 2025 :
Fin de la campagne de demande de dispense. Un rappel sera envoyé par mail à tous les agents.

> 30 novembre 2025 :
Fin de la campagne de finalisation des adhésions sur le site de l'organisme complémentaire.



> 1er janvier 2026 :
Début des garanties et de la prise en charge employeur.
A compter de cette date, la couverture PSC en santé prendra effet pour l'ensemble des agents affiliés. La participation de l'employeur évolue : le versement de l'aide individuelle de 15 € cessera au profit d'une prise en charge forfaitaire de 50% de la cotisation par le MI. Par ailleurs, une aide supplémentaire de 5 € sera mise en place pour les agents ayant souscrit à une option complémentaire.

A noter : *Iles agents bénéficiant d'une dispense ne percevront pas de prise en charge financière du MI pour leur complémentaire santé.*

Vous pouvez accéder aux pages Intranet dédiées à la PSC via le lien : https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr

Hommage de la CNAS à Manon, Paul et Steven

Le 21 mai 2023, Manon, Paul et Steven, trois jeunes policiers du commissariat de Roubaix, âgés de 24 et 25 ans, décédaient tragiquement dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour honorer leur mémoire et rappeler les risques auxquels s'exposent les forces de l'ordre au quotidien, deux policiers, parmi lesquels Bruno Pina-Léal, vice-président de la commission nationale d'action sociale (CNAS) du ministère de l'Intérieur, à l'initiative de l'action, un représentant de la fondation Orphéopolis et plusieurs collègues gendarmes, ont couru 320 km, de Paris à Roubaix, en allant à la rencontre des agents des préfectures, des sous-préfectures, des commissariats de police et des casernes de gendarmerie.


Crédit : Ministère de l'Intérieur/A.LEJEUNE

Arrivée à Lumière de la course en hommage aux policiers Manon Paul et Steven

Le départ a été donné le vendredi 16 mai, dans la cour de l'hôtel de Beauvau, en présence d'Hugues Moutouh, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, et de Louis Laugier, directeur général de la Police nationale.

Cette action de la CNAS, baptisée « N'oublions pas, ensemble osons l'espoir », a traversé Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, l'Oise, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord. Tout au long de cette course relais, ils ont été accompagnés sur plusieurs kilomètres par des collègues des sites visités. A chacune des étapes, ils ont été chaleureusement accueillis par celles et ceux venus témoigner de leur solidarité et manifester leur esprit de cohésion.

Le mardi 20 mai, le préfet de la région des Hauts-de-France, Bertrand Gaume et les membres du corps préfectoral, ont participé à ce challenge, de la préfecture jusqu'à l'hôtel de police de Lille. Les coureurs y ont été rejoints par 40 élèves gardiens de la paix de l'école nationale de police (ENP) de Roubaix-Hem, accompagnés de leurs encadrants et du commandant Thierry Maniez, directeur de l'école par intérim, qui ont escorté les coureurs jusqu'à l'ENP, objectif final de cet hommage.

Le lendemain, mercredi 21 mai, une cérémonie précédée d'une marche blanche s'est tenue au vélodrome de Roubaix, en présence des familles et des proches des trois policiers, des représentants institutionnels et des autorités locales.
Les dons recueillis dans le cadre de cette action ont été versés à Orphéopolis, partenaire du ministère de l'Intérieur, dont la mission est d'accompagner les familles de policiers endeuillées et de soutenir et d'accueillir leurs orphelins.

La DOETH 2025 : un indicateur de l'engagement du ministère de l'Intérieur au service de l'inclusion des agents en situation de handicap



Le ministère de l'Intérieur déploie une politique volontariste en matière d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle des agents en situation de handicap. Cette dynamique s'appuie sur un réseau de plus de 300 référents handicap de proximité, présents sur les trois périmètres ministériels (secrétariat général, police nationale, gendarmerie nationale). Elle se traduit aussi par des partenariats renforcés notamment avec le FIPHFP dans le cadre de la convention triennale conclue pour la période 2023-2025, et qui sera renouvelée pour 2026-2029. C'est ainsi que plus d'un million d'euros de crédits FIPHFP est alloué chaque année, complété par des crédits métiers d'un montant équivalent qui permettent à près de 450 agents en situation de handicap, de bénéficier d'aides ou d'accompagnements spécifiques.

La déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) constitue chaque année une obligation réglementaire et un temps fort de cette politique. Elle permet ainsi de mesurer l'effectivité des actions menées. Au 31 décembre 2024, le ministère comptait 7 513 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) pour un effectif physique total de 196 308 agents, soit un taux d'emploi direct de 3,84 %. La progression reste constante depuis 2022 (3,50 %), et ce, malgré le fait que 65 % des effectifs soient soumis à des critères d'aptitude physique au recrutement (policiers actifs). C'est la raison pour laquelle celui-ci n'atteint que 2,75 % sur le périmètre PN lorsque ceux du SG et de la GN dépassent les 6 %, avec des taux respectifs de 7,42 % et 7,61 %.

Malgré ces avancées, une contribution d'un montant de 27 371 578,01 € a été versée au titre de 2024. Ce montant est en baisse par rapport aux années précédentes, grâce aux efforts déployés, aux recours aux crédit métiers MI complémentaires et aux établissements ou services d'aide par le travail. Ces deux derniers moyens constituent des dépenses déductibles et impactent le montant de la contribution exigible.

Poursuivons notre mobilisation pour renforcer l'inclusion au sein du ministère de l'Intérieur !

Un nouveau réseau est né !

Devenez ambassadeur handicap pour la Police nationale



Vous êtes agent en situation de handicap ou aidant d'un proche handicapé, vous êtes motivé pour sensibiliser vos collègues à la question du handicap et vous engager en faveur de l'inclusion ?

La Police nationale recherche des agents pour partager leur expérience, aider et soutenir les agents confrontés aux mêmes difficultés.

En qualité d'Ambassadeur et en coordination avec le référent Handicap, dans le cadre du Plan d'actions Handicap de la Police nationale, vous participez, lors d'évènements ou d'interventions :

- à soutenir vos collègues en situation de handicap ou proches aidants via des temps d'échanges et à les orienter vers les réseaux de soutien, les personnes ressources en charge de la gestion du handicap et les dispositifs adaptés ;
- à sensibiliser les collectifs de travail (managers et équipes) pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi de ces agents, contribuer à l'accompagnement des aidants et à l'amélioration de l'accueil des usagers handicapés ;
- à promouvoir les bénéfices du sport dans le parcours de reconstruction des agents en situation de handicap ;
- à renforcer la visibilité du réseau des référents handicap ;
- à être un relais d'information auprès des acteurs du handicap.

L'ambassadeur Handicap a un rôle de « pair-aidance ». La pair-aidance repose sur les principes d'entraide entre pairs. A savoir : le partage d'expériences similaires (sentiment vécu, difficultés rencontrées, moyens de rétablissement…), l'échange d'information et le fait de soutenir sans juger l'autre.
Par son témoignage, l'ambassadeur Handicap diffuse une communication positive pour sensibiliser à l'inclusion et permettre de dépasser les préjugés liés aux situations de handicap en Police nationale.

Vous voulez rejoindre le réseau des Ambassadeurs Handicap de la Police nationale ?
Rapprochez-vous du référent handicap de la direction zonale/nationale, de la préfecture de Police ou du service spécialisé dont vous dépendez.

Relais d'information, facilitateur, contribuez à rendre la police toujours plus inclusive !

MISSION HANDICAP POLICE NATIONALE

Pour plus d'informations :

Portail DRHFS : Prévention, Accompagnement, Soutien personnels - familles / Inclusion – Handicap / communication
Liste des référents sur l'Intranet DRHFS

Témoignage d'Emmanuel Feray, ambassadeur handicap pour la Police nationale



Brigadier-chef et formateur aux techniques et à la sécurité en intervention (FTSI), Emmanuel Feray a rejoint le service de sécurité du ministère de l'Intérieur (SSMI) en 2005, devenu service de la protection Police nationale (SDLP) en 2013.
En 2021, ce policier a vu sa vie prendre un tournant radical après une amputation de la jambe suite à un cancer des os déclaré en 2005. Avant cette épreuve, il menait une vie riche et diversifiée, marquée par des voyages internationaux grâce à son métier au sein d'un service spécialisé. L'annonce de son amputation l'a confronté à une réalité brutale, lui faisant craindre la perte de son emploi et de son autonomie.
Avec le soutien indéfectible de sa hiérarchie et de ses collègues, il a réussi à s'adapter à sa nouvelle situation et s'est reconstruit en poursuivant ses missions au SDLP en tant que FTSI.
En parallèle avec ses activités professionnelles, il témoigne régulièrement sur le handicap, sur la reconstruction par le sport et partage son expérience lors de rencontres et d'échanges. Sa détermination et son parcours de résilience en font non seulement un athlète remarquable mais aussi une source d'inspiration.

La mission Handicap Police nationale l'a rencontré :

Comment percevez-vous votre rôle d'ambassadeur de la mission handicap ?
« Lorsque la mission Handicap de la Police nationale m'a proposé d'être ambassadeur handicap, j'ai tout de suite accepté. En réalité, je me sentais déjà un peu un ambassadeur dans le cadre des évènements auxquels je participais. Pour moi, être ambassadeur c'est témoigner qu'on peut toujours être policier malgré le handicap. Du fait de mes interventions publiques et de mon image d'ambassadeur handicap, des collègues policiers m'ont appelé pour me demander des conseils. Certains d'entre eux étaient en situation de détresse et de dépression. Je n'ai pas hésité à aller les rencontrer. C'est très important de les écouter et de les aiguiller. Mon rôle de pair-aidant, c'est aussi de les orienter vers les réseaux de soutien et les personnes adaptées, comme le référent handicap.

J'ai l'impression que le rôle d'ambassadeur handicap pourrait aussi permettre à ceux qui sont volontaires pour le devenir de mieux s'accepter. Le fait d'avoir à parler de son handicap publiquement et à porter une parole positive aiderait autant les policiers Ambassadeurs que leurs collègues en situation de handicap.

De par mon expérience et mon statut de policier, je suis en mesure de mieux écouter et accompagner mes collègues. Il faut un policier pour parler aux policiers. L'ambassadeur pour la police doit être une personne qui connaît le métier de policier et qui sait ce qu'on vit sur le terrain. »

En quoi le sport a-t-il contribué à votre reconstruction ?
« Mon handicap m'a permis de faire le point, il y a deux ans, sur ce que je voulais absolument faire dans ma vie avant mon amputation.
Je me suis rendu compte qu'alors, je trouvais toujours une bonne raison de repousser mes projets. Je me disais que je pourrais les réaliser plus tard, à 30 ans quand j'en avais 20, puis à 40 ans quand j'en avais 30, et cetera jusqu'à la retraite finalement.

Avec mon handicap, j'ai pris du recul et je me suis dit que c'était le bon moment pour réaliser ces projets. Par exemple, j'ai toujours voulu faire de la chute libre alors que j'ai le vertige. Mon handicap ne m'a pas arrêté et j'ai été invité à faire le grand saut avec l'équipe de France de chute libre.

Je me suis également lancé dans le handikayak en 2022. En deux ans et demi, j'ai beaucoup progressé et j'ai fait plusieurs courses dont certaines que j'ai remportées. Cette activité m'a permis de me reconstruire, et de montrer aux autres que j'étais toujours capable de faire du sport, y compris aux côtés de gens valides. J'ai défendu les couleurs de la Police nationale sur mon kayak. En 2024, je me suis même présenté aux tests JO pour le handikayak. Je n'ai malheureusement pas été qualifié, mais j'ai vite oublié ma déception pour me fixer de nouveaux objectifs comme la traversée de la Dordogne intégrale (soit 130 km en kayak) et l'ascension du mont-Blanc en 2026. »

Avez-vous constaté une amélioration de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la Police nationale ?
« Oui, j'ai eu la chance d'être très bien accompagné et soutenu par la hiérarchie du SDLP. De mon côté, mon travail a été aménagé et mes horaires ont été adaptés à mon rôle de représentation du handicap.
Je constate aussi que les procédures d'accès aux matériels adaptés se sont développées pour aider le quotidien des agents en situation de handicap. J'ai observé une réelle amélioration dans l'accompagnement des agents de la Police nationale en situation de handicap, que le handicap soit visible ou invisible. Il faut aider à maintenir les policiers devenus handicapés, soit du fait d'un accident de service ou d'une agression en service, soit du fait d'une maladie. Il faut des postes aménagés, car certains collègues veulent reprendre leur boulot d'avant. Bien sûr, il y a encore des efforts à faire pour l'inclusion des policiers handicapés. Le rôle d'ambassadeur sert aussi à aller dans ce sens. Ça permet de parler de nous, de contribuer à faire changer les mentalités.

Merci Emmanuel FERAY, un dernier mot pour la fin ?
« Je dis toujours que malgré le handicap, il faut avancer. Régulièrement, au cours de mes interventions auprès d'un public scolaire, dans les écoles de police et à la mission d'accompagnement des blessés de la Police nationale, je montre que rien n'est impossible en partageant mon vécu. Par mon témoignage, en tant qu'ambassadeur handicap, j'essaye de contribuer à développer une communication positive pour sensibiliser à l'inclusion et permettre de dépasser les préjugés liés aux situations de handicap et je ne peux pas le faire si je ne bouge pas… »

En savoir plus :
Intranet DRHFS Rubrique Inclusion et Handicap
Interview du SICOP Journée Sport et Handicap Juin 2024

Cani-randonnée solidaire dans le Vexin

Le 15 mai dernier, l'Association sportive de la Direction interdépartementale de la Police nationale du Val-d'Oise (DIPN 95), sous couvert du Comité départemental omnisport Police (CDOP 95) et de la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN), l'Unité canine du Service départemental de la sécurité publique (SDSP 95) ont organisé une cani-randonnée solidaire dans le Vexin, rassemblant une centaine de participants.



La cani-rando est une activité de randonnée pédestre où un chien, généralement attaché par un harnais, vous tracte ou vous aide à marcher. Combinant sport, complicité avec l'animal, elle permet de profiter des bienfaits d'une balade en pleine nature.

Deux circuits de 7 et 12 km sur les chemins des communes de Vexin-sur-Epte dans les départements du Val-d'Oise et de l'Eure étaient proposés aux randonneurs accompagnés de leur chien ou de chiens de refuges. La SPA de Plaisir et la fourrière CIPAM ont permis à six chiens de quitter leurs boxes pour la journée, accompagnés par des collègues bénévoles ainsi que par des collégiens.

Les associations CPTCIF* et Ryz'Ôm** ont contribué à l'événement en mettant à disposition des joëlettes, tractées par des attelages de chiens, pour accompagner sur ces chemins tracés, 3 enfants en situation de handicap de l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) de Vernon. Ces jeunes enfants étaient entourés par trois éducateurs, ainsi que par des policiers et deux élèves du collège de Bray et Lû (95).

Les maîtres-chiens de l'unité canine Police nationale du SDSP 95 et leurs auxiliaires canins ont animé plusieurs ateliers, dont un parcours guidé avec des obstacles à franchir et ont présenté une démonstration de recherche de stupéfiants avec le chien de police Falco.

La comportementaliste de la pension canine Cubanah a joué un rôle essentiel en accompagnant les participants tout au long de la journée. Elle a pu répondre aux interrogations des propriétaires concernant le comportement de leurs chiens. De plus elle a prodigué des conseils pratiques sur les postures et réactions à adopter pour renforcer la relation homme-chien, favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle.

L'association Crazy dog*** a proposé différents ateliers aux participants et a fait connaître son activité qui offre un espace de détente sur un terrain privé dans le Vexin, pour des chiens en besoin d'éducation ou de réhabilitation.

Les retours ont été unanimement positifs :

- Des fonctionnaires en situation de handicap ont pu participer à cet événement démontrant l'inclusion et l'accessibilité dans la pratique sportive.
- Les policiers, en tant que bénévoles, ont été moteurs de solidarité.
- Les enfants en situation de handicap ont pu découvrir une activité nouvelle dans un cadre bienveillant.
- Les collégiens ont vécu une expérience riche de sens aux côtés des forces de l'ordre.
- Les associations ont pu faire connaître leurs actions.

Une journée solidaire, riche en échanges et en émotions, qui a marqué tous les participants.





**L'association CPTCIF, Club de la Pulka et du Traineau à Chiens d'Ile-de-France, est un club de travail réservé aux races nordiques. Il regroupe des passionnés de chiens nordiques désirant faire partager leur passion de ces races d'exception ; dans le respect du chien et du sport.*
***Ryz'Ôm est une association située à Palaiseau, dont l'objectif principal est d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap ou en insertion sociale. Elle utilise pour cela le sport, le partage de l'effort et des actions culturelles collectives.*
****L'association Les Crazy-dogs rééduque, réhabilite et renforce la complicité entre le maitre et le chien à travers le sport.*

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, de discrimination ou de harcèlement moral : en parler, c'est déjà agir !



ALLO DISCRI
Secrétariat général

Tout agent relevant du périmètre du Secrétariat général peut faire un signalement auprès de la cellule Allo Discri

01 80 15 33 00
cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les dispositifs de signalement et d'écoute du ministère ou faire un signalement en ligne :
Site Intranet Égalité et Diversité

DRH MINISTÉRIELLE · actionsociale.mi · Égalité Diversité

SANTÉ

Semaine de la Qualité de vie au travail 2025 : comprendre la QVT et sa complémentarité avec les RPS

Du 16 au 20 juin 2025 s'est tenue la Semaine de la Qualité de vie au travail (SQVT) : l'occasion de revenir sur ce qu'est, ou n'est pas, la QVT, ses apports et comment la développer avec Florence Spira-Chekroun, psychologue du travail affectée à la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel de la direction des ressources humaines (SDASAP/ DRH) qui répond à toutes ces questions.

Pouvez-vous indiquer quand est apparue la notion de QVT ? Et quelle est la différence avec les risques psychosociaux (RPS) ?

Les démarches QVT ne se substituent pas aux démarches de prévention des RPS qui sont une obligation légale de l'employeur inscrite dans le code du travail.

En 2013, l'accord cadre relatif à la prévention des RPS dans la fonction publique a lancé une dynamique en préconisant la mise en place de plans de prévention. A l'approche de la santé au travail par la notion des risques s'est ajoutée, en 2015, une réflexion plus large visant à déployer des actions en amont permettant d'améliorer les conditions de travail des agents.

Ces démarches QVT ont deux intentions majeures :

La première intention consiste à **porter une réelle attention aux personnes dans le cadre du travail** au travers de dynamiques managériales qui favorisent la coopération, la confiance, et encouragent le vivre ensemble. C'est aussi être vigilant à l'articulation vie privée / vie professionnelle et lutter contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle.

La deuxième consiste à **agir collectivement sur la conception et l'organisation du travail.** Pour cela il faut pouvoir s'intéresser au rapport que les agents entretiennent avec leur travail en les écoutant et en adaptant au mieux l'organisation du travail à leurs besoins, en intégrant la prévention de la santé des agents dans les décisions stratégiques et dans les transformations.

En quoi les démarches sur la Qualité de vie au travail peuvent-elles contribuer à préserver la santé des agents ?

Les recherches sur le travail de ces 40 dernières années ont démontré qu'il y a toujours un écart entre le travail prescrit (fiches de poste, procédures) et le travail réel. Cela signifie que pour effectuer son travail, il faut toujours s'adapter à la réalité du terrain. Pour cela, chacun déploie une intelligence pratique issue de l'expérience et des échanges avec les autres. En mobilisant cette intelligence, on investit une partie de soi-même dans ce qu'on fait, on s'engage.

Cette mobilisation de l'intelligence pratique individuelle et collective est précieuse car elle est indispensable au bon fonctionnement des services. Elle est aussi la source de la satisfaction trouvée dans son travail.

Faire un travail dans lequel on peut exprimer une part de soi-même, que l'on reconnaît utile et efficace, renforce l'estime de soi, et la confiance dans les autres. A contrario, la souffrance au travail apparaît quand il n'est plus possible de faire son travail, quand les efforts déployés tournent à vide. Cela peut provoquer alors une perte de sens, des conflits de valeurs, un délitement des collectifs, un désinvestissement …

En retour de leur engagement, les agents attendent une certaine reconnaissance et un appui de l'organisation pour leur permettre de faire face aux problématiques auxquelles ils sont confrontés. Pour cela, **il faut pouvoir maintenir un dialogue collectif sur le fonctionnement, réajuster l'organisation si besoin, être vigilant aux conditions matérielles de travail, préserver le collectif de travail ainsi que la dimension éthique et de valeurs de l'activité réalisée, ce qui est très important dans les métiers du service public.**

Concrètement comment peut-on développer la QVT dans une organisation de travail ?

Mettre en place une démarche QVT ne se limite pas à des actions ponctuelles. **Il est nécessaire d'élaborer une stratégie durable portée par un engagement de la direction et des agents. Ce doit être une démarche qui se met en place dans le cadre d'un processus social concerté, et qui porte des actions concrètes.**



Cette démarche peut se déployer sur plusieurs axes et aboutir à diverses actions qui vont parfois s'alimenter les unes les autres, comme par exemples ouvrir des espaces d'échanges sur le travail pour réfléchir sur des problématiques de travail spécifiques, mettre en place des actions permettant de développer la coopération, préserver l'équilibre vie privée/ vie professionnelle, prévenir les risques liés à l'hyperconnexion, la surcharge de travail, les violences internes et/ou externes, proposer des formations aux managers sur de nouvelles pratiques… Chaque organisation peut développer sa propre démarche en fonction de ses objectifs et de ses besoins, **démarche qui s'articule avec les contraintes et obligations professionnelles.**

S'inscrire dans cette démarche est un investissement sur l'avenir, sur l'amélioration de la qualité du travail et sur la santé des agents. Il ne faut pas hésiter aussi à se faire aider et accompagner par la médecine de prévention, le réseau du service social et les psychologues du travail de la cellule QVT du ministère de l'Intérieur, et à s'inspirer d'actions ou de démarches mises en place dans d'autres structures équivalentes.

Pour en savoir plus :
Site Intranet de l'action sociale / Santé et sécurité au travail :
La Qualité de vie au travail
Les Risques psychosociaux

Collectes de sang : retour sur la mobilisation des agents

Trois collectes de sang ont été organisées ces dernières semaines en administration centrale sur les sites du ministère de l'Intérieur, en partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS). Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre à l'appel, et nous vous en remercions sincèrement.







En voici le bilan chiffré :

> 15 mai 2025 – Site de Lumière
- 89 donneurs, dont 10 nouveaux donneurs
- 72 personnes prélevées

> 3 juin 2025 – Site de Beauvau
- 98 donneurs, dont 14 nouveaux donneurs
- 79 personnes prélevées

> 17 juin 2025 – Site de Garance
- 74 donneurs, dont 13 nouveaux donneurs
- 60 personnes prélevées

Ces collectes ont permis de constituer de précieuses réserves de sang, essentielles pour assurer les soins et les urgences dans les établissements de santé. Ce geste simple, mais crucial, illustre une nouvelle fois l'engagement et la solidarité des agents du ministère.

Nous remercions également les équipes de l'EFS pour leur présence et leur professionnalisme, ainsi que l'ensemble des services et personnes qui ont facilité l'organisation de ces journées.

D'autres collectes seront programmées d'ici la fin de l'année. Nous ne manquerons pas de vous en informer, et espérons vous y retrouver aussi engagés !

N'oublions pas : chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Le sang ne se fabrique pas et reste irremplaçable : chaque don compte. Si vous souhaitez donner en dehors des collectes sur site, vous pouvez prendre rendez-vous dans un centre de l'EFS proche de chez vous via dondesang.efs.sante.fr

Journée prévention de la noyade

La Journée mondiale de prévention de la noyade a lieu chaque année le 25 juillet.

Événement important lors de la période estivale, il permet de sensibiliser le grand public aux risques accrus de noyade. C'est aussi l'occasion de promouvoir des solutions pratiques visant à améliorer la sécurité en milieu de baignade, afin de réduire significativement le nombre de décès.



La noyade est désormais reconnue comme un enjeu de santé publique. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 236 000 personnes perdent la vie par noyade chaque année. Les enfants âgés de 1 à 4 ans représentent une part significative de ces décès. Les facteurs de risques sont principalement l'absence de surveillance et l'accès non sécurisé aux plans d'eau.

Selon les données publiées par Santé publique France, entre le 1er juin et le 30 septembre 2024, 1 244 noyades ont été enregistrées dont 350 suivies de décès, soit 28 %.
Ce niveau est stable par rapport à 2023. Cependant, les résultats montrent une hausse de 41 % des noyades pour la période du 16 juillet au 15 août 2024 par rapport à la même période en 2023, en lien probable avec des épisodes répétés de fortes chaleurs, rendant la baignade très attractive.

> Des comportements de prévention sont recommandés afin de réduire ces morts par noyade et en voici quelques exemples à suivre :
- Évaluer ses compétences d'évolution en milieu aquatique : avant de se lancer dans des activités, assurez-vous d'avoir le niveau de pratique adéquat. Si nécessaire, prenez des cours de natation ou soyez accompagné de quelqu'un qui pourra intervenir le cas échéant ;
- Choisir des zones de baignade sécurisées : optez pour des plages ou des piscines surveillées, où des sauveteurs professionnels sont présents pour intervenir si besoin ;
- Se renseigner sur les conditions de pratique : avant de se baigner, vérifiez les conditions météorologiques, notamment la température de l'eau. Assurez-vous qu'un adulte responsable soit toujours présent à proximité afin d'assurer la surveillance d'enfants dans l'eau.
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation : participez à des programmes de sensibilisation et d'éducation sur la sécurité en milieu aquatique.

En s'engageant à suivre ces recommandations et en sensibilisant les autres, nous pouvons tous contribuer à créer un environnement plus sûr et à réduire le nombre de noyades.

Source : Journée de la prévention de la noyade
Santé publique France : Noyades / La prévention et la vigilance restent essentielles
Source photo

Journée Prévention Santé (JPS) au sein de la région des Hauts-de-France

Les 20 et 22 mai 2025 se sont tenues des journées prévention santé (JPS) à la DZPN Nord/DIPN de Lille et à la DIPN du Pas-de-Calais à Arras. Ces manifestations ont été organisées par la DRHFS/SDPASP en partenariat avec les mutuelles MGP et Intériale.

Des animations et des ateliers ont été mis en place afin de prodiguer des conseils généraux mais également personnalisés aux personnels de la Police nationale sur les thématiques de la santé, de l'ergonomie au travail, de l'alimentation et de la gestion du stress.



Atelier « Sophrologie »



Atelier « Ergonomie »



Atelier « Bilan allimentation »

Autant de thèmes qui ont su convaincre 70 agents de tous corps et de tous grades. Tous se félicitent de l'initiative d'une telle journée, de la diversité des ateliers proposés, de leur qualité et de leur pertinence.

Cette action répond aux objectifs de prévention et de bien-être au travail.

Pour de plus amples informations : DRHFS/SDPASP/BPQVT/Pôle Partenariats
Tél. **01 80 15 48 49** ou **01 80 15 46 81**.

RETRAITE

Le cumul emploi/retraite

Il est possible, une fois retraité, de reprendre une activité professionnelle, mais la pension peut subir un plafonnement.
Vous devez signaler votre reprise d'activité via la messagerie sécurisée de l'ENSAP.

A noter que les pensions d'invalidité et les pensions de réversion sont exonérées des règles de cumul. Les revenus issus des activités artistiques, les vacations pour des participations aux activités juridictionnelles ou aux instances consultatives ou délibératives, les activités privées de sécurité pour les anciens policiers sont cumulables intégralement avec la pension.

Le cumul intégral

Pour éviter le plafonnement de la pension, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir atteint l'âge légal de la retraite (62 à 64 ans selon votre génération) et bénéficier d'une pension à taux plein (sans décote) ;
- ou être âgé d'au moins 67 ans ;
- et avoir fait liquider l'ensemble de ses droits à la retraite, dans tous les régimes.

Vous pourrez acquérir de nouveaux droits quand vous reprendrez une activité professionnelle (depuis le 1er janvier 2023). Lorsque vous cesserez cette activité, une seconde pension vous sera attribuée (votre première pension ne sera pas modifiée).

Attention, il faut respecter un délai de six mois avant de reprendre une activité chez le même employeur pour acquérir de nouveaux droits au titre de cette activité. Auprès d'un autre employeur, il n'y a pas de délai.

Le cumul plafonné

Dans les autres cas, notamment en cas de départ anticipé avant l'âge légal, un plafonnement de la pension, ou une suspension du paiement, est appliqué :

Le plafond appliqué varie en fonction du montant de votre pension : l'intégralité de la pension est versée si



vos revenus bruts d'activité de l'année civile sont inférieurs à une somme actuellement fixée à 8 124.92 € (au 1er janvier 2025), augmentée du tiers du montant brut annuel de votre pension.

Pour des revenus d'un montant supérieur à ce plafond, seul l'excédent est déduit de votre pension. Si cet excédent est supérieur au montant de votre pension, son paiement est alors suspendu en totalité.

Important ! En cas de nouvelle titularisation dans la fonction publique d'État, hospitalière ou territoriale, votre pension civile sera annulée et vous obtiendrez une pension tenant compte de l'ensemble de vos services publics lorsque vous cesserez votre nouvelle activité.

Les contacts et liens utiles :
ENSAP, pour vérifier vos données de carrière et de famille ou échanger par messagerie sécurisée : https://ensap.gouv.fr
SRE (service des retraites de l'État) : https://retraitesdeletat.gouv.fr, rubrique « je contacte mon régime »
Tél. **02 40 08 87 65** (choix 2)
Portail inter-régimes : https://www.info-retraite.fr
RAFP : https://www.rafp.fr
Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Retraite : https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/retraite

SGCD01 : action de prévention des troubles musculo-squeletiques (TMS) dans le département de l'Ain

L'ergonomie sur poste de travail



Le Secrétariat général commun départemental (SGCD) de l'Ain et le Centre hospitalier Ain Val-de-Saône (CHAVS) labellisé «Hôpital de proximité» collaborent afin de promouvoir des actions de sensibilisation et d'information en santé publique. Aussi, afin de soutenir la prévention santé dans le cadre professionnel, une action a été organisée sous la forme d'une conférence sur l'ergonomie sur poste de travail / Prévention des TMS à destination des agents de l'ensemble du périmètre de l'Administration territoriale de l'État (ATE) du département de l'Ain.
Cette conférence d'une durée de deux heures était co-animée par Stéphane Doudet, ergonome/ostéopathe, Joris Détroit, enseignant en activité physique adaptée et Denis Cocard, directeur des soins au Centre hospitalier Ain Val-de-Saône.

Cette séquence s'est déroulée en trois temps :
- présentation théorique sur l'ergonomie et la prévention des TMS,
- démonstration d'une bonne installation sur le poste de travail,
- exercices simples de renforcement spécifique (exercices d'assouplissement à réaliser sur son poste de travail).





Il est envisagé de mettre en place prochainement, dans la continuité de cette présentation, des conseils personnalisés, avec l'expertise de l'ergonome/ostéopathe, sur le poste de travail des agents qui le souhaitent.

Les questionnaires de satisfaction recueillis montrent que l'ensemble des participants ont été très satisfaits par cette présentation.

Il est d'ailleurs envisagé d'organiser, sur le 2e semestre 2025, de nouvelles actions, à savoir :
- une conférence sur le handicap au travail (adaptation de poste, intégration dans le collectif de travail...),
- la vision et le bilan ophtalmique.

Contact : **Brigitte Bettoum** - Médecine de prévention / SGCD01 BIPFAS
Mél. sgc medecineprevention@ain.gouv.fr

SGCD35 : quand les agents font rayonner l'ATE

Les agents de l'ATE 35 ont du talent !

Les agents de l'ATE ont été invités à participer à partir de mars 2025 à un concours photo sur le thème « L'Ille-et-Vilaine dans votre œil ». Ce concours a suscité un vif engouement puisque plus d'une cinquantaine de photos qualitatives ont été déposées dans cinq catégories de prix : patrimoine bretillien, photo humoristique, photo insolite, paysage bretillien, patrimoine bretillien et biodiversité.

Les nombreux votes des agents ont ensuite désigné les gagnants et gagnantes, qui verront leur œuvre mise sous cadre et exposée de manière itinérante dans les différentes structures de l'ATE 35. Ce concours convivial a créé une dynamique collective mettant ainsi en lumière les talents insoupçonnés des agents tout en soulignant les multiples facettes du département.



Photo gagnante de la catégorie « humour » prise par un agent de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) avec le titre de la photo : «Je te vois !?»

Lutte contre la sédentarité : l'ATE 35 se bouge

Dans une logique de promotion de la santé et de qualité de vie au travail, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre par le SGCD 35 afin de favoriser l'activité physique et lutter contre la sédentarité, dans un esprit bienveillant et fédérateur.
À titre expérimental, des séances gratuites d'activités physiques, à dominante zen ou cardio, sont proposées aux agents sur le temps méridien, dans la salle de sport de la préfecture, avec l'appui d'un intervenant extérieur.

Par ailleurs, des agents volontaires animent des séances collectives de course à pied, également sur la pause de midi, ouvertes à l'ensemble des personnels, dans le cadre d'une préparation à l'événement Octobre rose.

Enfin, soucieuse d'encourager les mobilités dites douces et contribuer à la transition écologique, l'ATE 35 participe à l'opération nationale « Mai à vélo », en invitant les agents à privilégier le vélo pour leurs déplacements professionnels et personnels tout au long du mois de mai.

Contact : **Sophie Brossard** - Responsable de la cellule communication, animation et pilotage transversal.
Mél. sgc-communication@ille-et-vilaine.gouv.fr

SGCD25 : Journées prévention santé (JPS)

À l'initiative du SGCD du Doubs, les 13 et 20 mai derniers, les sites de Viotte et de la préfecture ont accueilli deux journées dédiées à la prévention santé placées sous le signe de l'échange et du bien-être. Sophrologie, nutrition, sommeil et micro-sieste, prévention des cancers, activité physique adaptée… cinq thématiques concrètes déclinées en six ateliers pensés pour répondre aux besoins du quotidien de l'ensemble des agents de l'ATE.



Grâce à un outil d'inscription simple et fluide, chacun a pu planifier ses séances en toute autonomie dans son agenda professionnel. Résultat ? Une participation large et bien répartie sur les deux journées puisque 174 agents ont participé à 334 séances, preuve de leur engagement et de leur intérêt pour ces temps de respiration et d'information.

À l'issue de ces journées, un questionnaire de satisfaction a été adressé aux participants et les résultats sont sans appel : unanimité sur la qualité des interventions et surtout une forte demande pour aller plus loin. Addictions, santé mentale, ergonomie, gestion du stress : les agents sont déjà force de proposition pour les prochaines éditions !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette action une réussite collective. Rendez-vous à la prochaine édition pour poursuivre ensemble cette dynamique positive autour de la santé et de la qualité de vie au travail !

Contact : **Séverine Gauthier** - Pôle accompagnement de l'agent / SGCD25
Mél. sgc-action-sociale@doubs.gouv.fr

SGCD45 : Journées Prévention Santé (JPS) à la préfecture du Loiret et sur la cité administrative « Coligny »

Le 24 juin 2025 s'est tenue la seconde édition de la JPS du Loiret sur le site de la cité administrative « Coligny » à Orléans, la 4e cité métropolitaine qui regroupe 17 administrations et structures associées de l'État. Cette journée était ouverte aux agents locaux de l'administration territoriale de l'État (ATE). Les agents des autres administration étaient également invités, tout comme les collègues des forces de la sécurité intérieure (FSI).

Le 26 juin 2025, s'est déroulée la seconde édition de la JPS du Loiret sur le site de la préfecture à Orléans.

Les 23 intervenants ont animé au total 12 ateliers thématiques en plein air sur les deux jours :

- dépistage organisé, bilan personnalisé autour de la prévention des cancers ;
- bilan sport-santé individuel ;
- nutrition (atelier) ;
- sommeil (atelier) ;
- bar sécurité routière ;
- prévention incendie (atelier) ;
- défibrillateur (atelier) ;
- tabac : koh lantah, quizz, nutrition (3 ateliers) ;
- relaxation (réalité virtuelle) ;
- levage, portage, renforcement musculaire (atelier) ;
- un futur pour vos épluchures (atelier compost) ;
- véhicule électrique à énergie solaire (stand Vhélio).



Le 24 juin, à la cité administrative « Coligny », 149 agents ont rejoint les 9 stands/animations sur la journée, via 349 participations aux ateliers/stands.

Le 26 juin, en préfecture, 92 agents ont participé aux 8 stands/animations sur la journée, via 388 participations aux ateliers/stands.

Les deux Journées de Prévention Santé organisées par l'équipe de prévention ont été animées par des intervenants qualifiés tels que diététicienne, infirmières, conseillers de prévention, intervenants associatifs, formateurs du SDIS, animateurs sportifs, ou encore référent sécurité routière. Cette journée appréciée des intervenants et des participants a rempli l'objectif d'encourager la pratique sportive, la prévention des addictions, la prévention incendie, et celle des TMS, l'usage du défibrillateur et de l'extincteur, du compost, et des mobilités douces, ainsi que le décryptage alimentaire et des cycles du sommeil en apportant conseils et recommandations aux agents pour se sentir bien au quotidien.

Dans les deux cas, le service RH/SGCD a activement préparé ces journées en veillant à déployer une approche au-delà de la seule ATE sur la cité administrative, dans le contexte du choix du mode de gestion post compte de commerce 907.

Contact : **Francis Richer**, chef du pôle conditions de travail / SGCD du Loiret - Mél. francis.richer@loiret.gouv.fr

SGCD73 : L'administration territoriale de l'État court pour Odysséa



Odysséa est une association à but non lucratif créée en 2002 dans le but de financer la recherche contre le cancer du sein, en organisant des courses pédestres afin de recueillir des dons.
En 2025, Odysséa propose 12 courses en France, dont une à Chambéry qui s'est déroulée le 10 mai.

Au programme : 3 courses possibles : 2 km de course/marche pour les familles, 4 km de course/marche et 8 km chronométrés.
35 agents de l'administration territoriale de l'État (ATE) ont pris part à cette édition 2025. Ils faisaient partie des 11 600 participants qui ont parcouru 49 651 km à Chambéry et partout en France grâce aux courses à distance connectées. Au total, 127 500 euros ont été collectés.



Depuis la première édition à Chambéry en 2007, 130 959 personnes ont participé aux courses, récoltant plus de 1,2 million d'euros, pour soutenir les actions d'acteurs locaux incontournables, notamment l'association de cancérologie du centre hospitalier Métropole Savoie, l'institut du sein de Savoie Médipôle ou le cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2024, une équipe « ATE » avait déjà participé à cet événement sportif solidaire. Cette année, les structures de l'ATE (préfecture et deux directions départementales interministérielles) ont pris en charge financièrement l'inscription de leurs agents. Un immense merci à elles ainsi qu'aux 35 volontaires qui ont donné de leur temps pour cette noble cause.

Contact : **Stéphan Bonhomme,** directeur adjoint du SGCD73 à la préfecture de la Savoie.
Mél. : stephan.bonhomme@savoie.gouv.fr

SGCD77 : solidarité en action, une journée pour sauver des vies



L'Établissement français du sang (EFS) et le Département de l'action sociale (DAS) du SGCD de Seine-et-Marne ont organisé une journée de collecte de sang le jeudi 15 mai dernier sur le site de la préfecture.
87 volontaires se sont présentés à cette action bénévole et généreuse qui contribue à alimenter la banque de sang.
Une autre opération est prévue pour le second semestre.
EFS : https://dondesang.efs.sante.fr
Contact : Département de l'action sociale / SGCD77.
Mél. : sgc-action-sociale@seine-et-marne.gouv.fr

Des ateliers esthétiques pour améliorer la qualité de vie au travail à la DCPAF



Le 20 et 21 mai derniers, la direction de la Police aux frontières de Roissy organisait de nouveau l'accueil de 6 prestataires bien être (esthéticiennes, coiffeurs et barbiers) en partenariat avec l'école Elysées Marbeuf située à Paris (8e) et ce pour la troisième année consécutive.

Dans un monde où le stress, la fatigue et le rythme effréné font partie intégrante du quotidien, le bien-être et la beauté sont devenus des préoccupations majeures pour beaucoup.

À ce titre, les professionnels de l'esthétique jouant un rôle clé dans la satisfaction des besoins personnels, contribuant également à améliorer la qualité de vie de chacun, la cellule Santé/Sécurité au Travail proposait à 70 agents actifs ou administratifs la possibilité d'accéder à des nombreux ateliers détente (coiffure, entretien barbe, manucure ou séances de maquillage).

Ces moments de détente jouent un rôle très important dans la qualité de vie au travail pour l'ensemble des agents participatifs travaillant en rythme hebdomadaire ou cyclique permettant ainsi de faire une coupure appréciable sur l'une des deux journées proposées entre 10h00 et 17h00.

Cette expérience se trouvait être encadrée par deux superviseurs afin de bénéficier d'une réelle analyse professionnelle et rassurante, visant également à cultiver un bien être personnel sur son lieu de travail, tout en permettant aux agents de profiter d'une pause sérénité, sous couvert d'une hiérarchie attentive et participative.

Contacts : Nadège Pandor (Auvray) et Adrien Genin, conseillers prévention/Cellule SST/DPAF Roissy CDG.
Mél. : nadege.auvray@interieur.gouv.fr ou adrien.genin@interieur.gouv.fr

FAMILLE

Le CESU Interministériel change d'opérateur à compter du 2 juillet 2025 !

Le CESU interministériel garde d'enfants 0-6 ans évolue : Edenred passe le relais à UP-COOP.

À partir du 2 juillet 2025, le prestataire du dispositif change mais l'adresse internet à utiliser pour déposer vos demandes reste la même: www.cesu-fonctionpublique.fr

Pour rappel, les agents de l'État (fonctionnaires et ouvriers d'État, agents non titulaires de droit public ou de droit privé, magistrats et militaires) peuvent bénéficier de cette prestation d'action sociale. Elle est destinée à la prise en charge partielle des frais de garde d'enfants âgés de 0 à 6 ans, pour un montant variable selon vos revenus, votre nombre de parts fiscales et votre situation de famille :

- **265 € à 840 €** pour les familles monoparentales (parents isolés) ;
- **200 € à 700 €** pour les familles vivant en couple (concubinage, mariage, PACS).





Pour en savoir plus : Site Intranet de l'action sociale / Enfance / Les chèques emploi service universel / Le CESU garde d'enfants 0-6 ans (prestation d'action sociale interministérielle)

AGENDA

> Été culturel > Pendant les mois de juillet et août 2025, l'Été culturel fait sortir la culture de ses murs et part à la rencontre des Françaises et des Français, notamment les plus jeunes et les personnes isolées.
https://www.culture.gouv.fr/fr/actualites/ete-culturel-2025-des-lieux-inedits-pour-des-vacances-pour-tous

Été culturel 2025



Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour lire la lettre de l'action sociale chez vous ?
Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur avec la lettre d'action sociale et l'Acturetraite ?
Une solution : adressez-nous votre adresse électronique personnelle sur la boîte : action.sociale@interieur.gouv.fr avec vos nom, prénom et votre position administrative (en activité ou en retraite).
Vous recevrez ainsi les lettres électroniques « Action sociale Infos » mensuelle et « ActuRetraite » annuelle et serez informé(e) régulièrement de l'actualité sociale ministérielle et interministérielle.

Nutrition : manger de saison chaque mois !

Au-delà de leur impact écologique moindre (réduction des transports et des équipements nécessaires à leur conservation), la consommation des fruits et légumes de saison, c'est aussi de meilleurs apports nutritionnels, sans oublier le goût !

Pour en savoir plus :
Site Santé publique France :
www.mangerbouger.fr

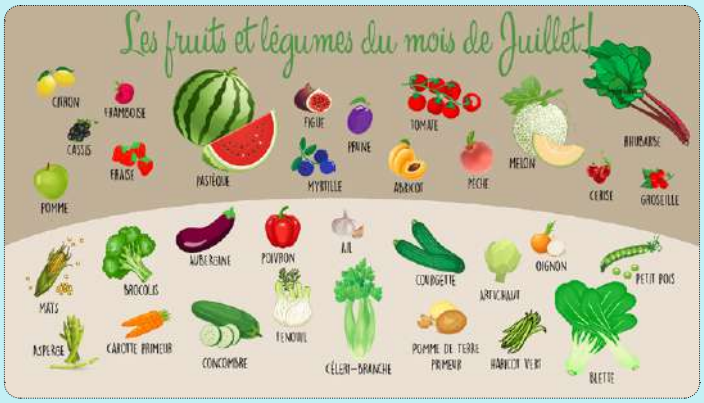

Du côté de la FJM…

Village vacances « Le Néouvielle » à Saint-Lary / Eté 2025



Idéalement située au cœur du village de Saint-Lary, notre résidence, labellisée *Famille Plus*, profite pleinement de l'ambiance authentique et animée de la station. Saint-Lary, c'est aussi des paysages préservés aux abords du Parc national des Pyrénées, à explorer en toute saison, une station thermale réputée et un patrimoine remarquable jalonnant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Cette résidence dispose de 31 chambres, dont 25 familiales.

Dates d'ouverture : du 7 juin au 20 septembre 2025.

Tél. : **05 62 39 43 88** - Mél. leneouvielle@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/le-neouvielle/

Village vacances « Les Ecureuils Font-Romeu » / Eté 2025



Située en plein cœur de la forêt, à 1 800 m d'altitude, entourée des pics les plus emblématiques des Pyrénées Orientales, elle vous offrira une vue exceptionnelle sur tout le plateau Cerdan. Font-Romeu est une destination idéale pour vos vacances d'été. Cette résidence dispose de 45 chambres spacieuses avec terrasse ou balcon.

Dates d'ouverture : du 6 juin au 27 septembre 2025.

Tél. : **04 68 30 16 01** - Mél. lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/les-ecureuils/

Parc résidentiel « Le Domaine du Lac Aydat » / Eté 2025



Niché dans un écrin de verdure, le Domaine du Lac vous accueille pour un séjour de détente, de relaxation et de découverte, à proximité immédiate du magnifique lac d'Aydat (850 m d'altitude), en plein cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et de la Chaîne des Puys, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mobil-homes « confort » : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres.
Mobil-homes « grand confort » : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres.

Dates d'ouverture : du 24 mai 2025 au 21 septembre 2025

Tél. **04 73 79 37 07** - Mél. ledomainedulac@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/le-domaine-du-lac

MAEVA



Profitez de jusqu'à -25 % sur vos vacances en juillet avec VVF !
Le bon moment pour partir : soleil, tranquillité… et prix légers. Réservez votre séjour de 5 jours / 4 nuits entre le 28 juin et le 9 août 2025 et bénéficiez de nos meilleures offres de l'été. Offre valable pour toute réservation entre le 2 juin et le 5 août 2025. Cumulable avec votre avantage partenaire.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50855_360141_maevacom

ANACOURS



Et si vous profitiez de l'été pour apprendre à jouer d'un instrument ? C'est le moment idéal pour se lancer, progresser ou simplement se faire plaisir ! Bénéficiez de cours particuliers sur mesure, avec une offre spéciale été :

- Frais de dossier offerts.
- 2 € de réduction par heure de cours.

Que vous soyez débutant ou confirmé, nos professeurs s'adaptent à votre niveau et à vos envies.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/51454_360743_anacours-musique

VVF



Dernière Minute VVF Juillet : jusqu'à -25% de réduction cet été !
Profitez d'une offre exceptionnelle valable pour toute réservation effectuée entre le 2 juin et le 5 août 2025 inclus, pour un séjour de 5 jours / 4 nuits entre le 28 juin et le 9 août 2025.
Bon plan : offre cumulable avec votre avantage partenaire !

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360167_vvf

DÉPART/ARRIVÉE

> Arrivées à la SDASAP/DRH



Loïc Vannier, a pris ses fonctions en qualité de chef de bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS) en remplacement de Romaric Bolzan.



Céline Cretté, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire des crédits de l'action sociale au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED) en remplacement de Fatoumata Diallo.

> Arrivées à la SDPASP/DRHFS

Ariane Sranon, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire au pôle des mutations à caractère dérogatoire et au pôle soutien social et financier à la SDPASP/BAP.
Ingrid Thibault, a pris ses fonctions en qualité de instructrice à la mission accompagnement des blessés à la SDPASP/BAP.
Bahia Sellah, a pris ses fonctions en qualité de cheffe de la mission coordination et synthèse à la SDPASP/MCS.

> Départ à la SDPASP/DRHFS

Stéphanie Peltot, assistante du médecin-chef de la Police nationale, est détachée auprès du service DRH de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP).
Muriel Brami-Bocachard, coordonnateur ressources humaines à la SDPASP, est partie à la retraite.
Chantal Drugat, cheffe du pôle enfance à la SDPASP/BPMEL, est partie à la retraite.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

SG/DRH/SDASAP
Directeur de la publication : Christophe Lantéri, sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel
Coordination-maquette : Mission Information-Animation de l'action sociale (MIAas) - Contact : **01 80 15 41 13**
Mél. action.sociale@interieur.gouv.fr - Site Intranet : actionsociale.interieur.rie.gouv.fr